

# RECHERCHE ÉCONOMIQUE

La Direction recherche économique conseille les dirigeants de la Fédération sur les politiques et les dossiers reliés à l'industrie laitière. Elle accomplit ce mandat par la réalisation d'études, d'analyses et de textes de vulgarisation pour guider les différentes instances et directions de l'organisation. La Direction représente la Fédération sur de nombreux comités provinciaux et nationaux.

## COMMERCE INTERNATIONAL

Un accord sur certains enjeux a été conclu à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) lors de la Conférence ministérielle de décembre 2013 à Bali. Les éléments de l'entente n'ont pas d'impacts immédiats sur les secteurs sous gestion de l'offre. L'accord ramène toutefois à l'agenda l'élimination des subventions à l'exportation qui avait fait l'objet d'un projet d'entente en 2005, mais qui n'a jamais été mise en œuvre faute d'entente globale à l'OMC. Les parties se sont engagées à relancer les discussions sans toutefois indiquer un calendrier précis de mise en œuvre.

Au chapitre des négociations bilatérales, un accord de principe a été conclu dans le cadre des négociations pour un Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne en octobre 2013. Il inclut un accès préférentiel au marché canadien des fromages fins de 16 000 tonnes ainsi qu'un accès additionnel de 1 700 tonnes de fromages à usage industriel. Cette concession aura un impact qui pourrait représenter jusqu'à 30 % du marché de détail des fromages fins. Des travaux de suivi en concertation avec les autres provinces ont permis d'établir les bases pour revendiquer des compensations pour les producteurs afin de contrer les impacts négatifs découlant de cette concession sans précédents.

Les négociations du Partenariat transpacifique (PTP) se sont poursuivies en 2013 et n'ont pas pu être conclues avant la fin de l'année, tel que le laissaient entendre les acteurs de cette négociation. En décembre, le ministre du Commerce international du Canada, Ed Fast, a déclaré que l'élimination complète des droits tarifaires pour les produits sous gestion de l'offre, peu importe ce que veulent les autres pays

participants, n'était pas envisageable dans le cadre du PTP. Il faudra donc surveiller de près l'évolution de ces travaux et s'assurer que le ministre demeure ferme dans son engagement.

## ENTENTES DE MISE EN COMMUN ET DOSSIERS NATIONAUX

À l'échelle nationale, la Direction collabore étroitement avec le négociateur principal, coordonnateur des projets spéciaux et responsable du partenariat externe pour ce qui est du suivi et de l'avancement des ententes de mise en commun ainsi que pour la gestion du Plan national de commercialisation du lait.

La formule d'indexation des prix du lait de consommation a donné une augmentation de 1,35 %, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2014. Cette formule est basée sur deux indices, soit 50 % pour l'indice des prix à la consommation et 50 % pour le coût de production. Pour ce qui est du lait de transformation, une augmentation de 1 % a été apportée aux prix de soutien de 2013 par la Commission canadienne du lait et est également en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 2014.

## COMITÉ SUR LE QUOTA DE P5

Les travaux d'harmonisation des provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) se sont poursuivis en 2013 avec, notamment, l'objectif de diminuer l'impact du décalage entre les périodes de facturation, de paiement et de mise en commun des provinces. Des prix plus similaires sont donc visés grâce à une harmonisation des programmes provinciaux actuels ainsi qu'à une convergence des pratiques administratives relatives au paiement du lait. Ainsi, depuis août 2013, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario ont mis en commun leurs revenus et certains programmes, ce qui a permis d'atténuer le décalage d'un mois entre le moment où le producteur est payé et celui où le transfert de la péréquation est versé. Cette gamme de mesures contribue à l'harmonisation des prix mensuels entre les provinces participantes.

L'harmonisation du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières à l'échelle de P5 continue également à faire l'objet de discussions. Les provinces de P5 se sont entendues sur les éléments de base, mais plusieurs détails restent à harmoniser.

Finalement, le Comité sur le quota de P5 détermine les ajustements du droit de produire qui sont appliqués à tous les producteurs de P5.



**LINE CÔTÉ**  
Agente de recherche  
Research Officer

**CHANTAL FLEURY**  
Conseillère  
en agronomie  
Agronomy Advisor

**RICHARD LAMOUREUX**  
Économiste principal  
Chief Economist

**CATHERINE LESSARD**  
Directrice adjointe de la  
recherche économique  
Assistant Director,  
Economic Studies

**GENEVIÈVE RAINVILLE**  
Directrice de la  
recherche économique  
Director, Economic Studies

## Répartition régionale de la production totale et des producteurs au 31 décembre 2013

Production and producers, by region, as at December 31, 2013

Région Region	Production totale Total production		Producteurs Producers	
	Litres Litres	%	Nombre Number	%
01 – Estrie	302 187 956	10,28	544	9,13
02 – Côte-du-Sud	177 262 333	6,03	383	6,43
03 – Gaspésie-Les Îles	5 960 816	0,20	20	0,34
04 – Lanaudière	91 856 387	3,13	225	3,78
05 – Mauricie	115 718 055	3,94	258	4,33
06 – Outaouais-Laurentides	128 982 168	4,39	269	4,52
07 – Centre-du-Québec	408 242 164	13,89	723	12,14
08 – Abitibi-Témiscamingue	50 769 810	1,73	128	2,15
09 – Québec	453 152 998	15,42	948	15,92
10 – Beauce	265 913 251	9,05	567	9,52
11 – Bas-Saint-Laurent	203 735 538	6,93	472	7,92
12 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	149 996 186	5,10	333	5,59
13 – Saint-Hyacinthe	376 927 954	12,82	665	11,16
14 – Saint-Jean-Valleyfield	208 399 272	7,09	421	7,07
<b>Total</b>	<b>2 939 104 888</b>	<b>100,00</b>	<b>5 956</b>	<b>100,00</b>

## DOSSIERS PROVINCIAUX

Sur la scène provinciale, la Direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses nécessaires pour le suivi des politiques et des activités de la Fédération, notamment en ce qui concerne l'évolution du prix du lait et ses variations mensuelles. Elle collabore également aux différentes négociations portant sur les opérations de mise en marché ou de transport du lait.

Comme chaque année, la Direction a participé en décembre aux audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) portant sur la révision du prix de détail du lait de consommation. La RMAAQ a annoncé qu'elle effectuera, en 2014, une consultation auprès de l'industrie sur la pertinence de régler les prix de détail du lait de consommation.

## PROACTION

La Direction est responsable du comité de la Fédération ayant le mandat de suivre les travaux de l'initiative proAction.

La Direction a participé aux discussions entourant le Programme d'évaluation de soins aux animaux qui servira de base au volet bien-être de proAction. L'automne dernier, la Direction a organisé deux rencontres pour présenter l'initiative à près de 65 intervenants (alimentation, élevage, enseignement, financement, transformation, santé animale, etc.). Ces rencontres ont permis de leur expliquer les objectifs de proAction et de connaître leur intérêt à collaborer tout au long du processus de développement. La Direction a également participé à un symposium canadien sur l'environnement organisé par Les Producteurs laitiers du Canada afin d'alimenter la réflexion pour le développement du volet environnement de ce programme.

## DOSSIERS AGRONOMIQUES

En santé animale, la Direction a suivi en 2013 les travaux du comité Salmonella Dublin et a maintenu sa participation au comité sur la gestion du programme de prévention et de contrôle de la paratuberculose au Québec. La Direction a été consultée à quelques occasions sur le projet de modernisation de lois et de règlements de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de Santé Canada. La Direction siège également au Comité logement et bien-être animal de Valacta.

La Direction soutient les travaux et voit au fonctionnement du comité recherche, environnement, biotechnologie et santé animale de la Fédération, lequel fournit des avis au conseil d'administration sur les différentes politiques liées à ces sujets touchant le secteur laitier.

La Direction a également participé à la planification stratégique du secteur de la génétique québécoise.

## IMPLICATION ET COLLABORATIONS

La Fédération poursuit son implication en recherche et développement par l'intermédiaire de la Direction, notamment en siégeant au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion de projets.

Tous les membres de la Direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois* en rédigeant des articles de fond ou des chroniques portant sur les statistiques, la gestion, l'évolution des marchés et la recherche économique. De plus, le personnel de la Direction rencontre à l'occasion des groupes de producteurs et d'autres intervenants qui souhaitent en savoir plus sur la production et la mise en marché collective du lait.

## ECONOMIC STUDIES

The Economic Studies Department advises the Federation's officers on policies and issues concerning the dairy industry. To fulfill this mandate, the Department must conduct studies and analyses and prepare helpful documents to guide the organization's various bodies and strategies. The Department also represents the Federation on various provincial and national committees.

### INTERNATIONAL TRADE

An agreement on certain issues was concluded with the World Trade Organization (WTO) during the Ministerial Conference in December 2013 in Bali. The items in the agreement have no immediate impact on sectors under supply management. However, the agreement puts the elimination of export subsidies back on the agenda, which was the subject of a draft agreement in 2005 but was never implemented for lack of a comprehensive agreement at the WTO. The parties agreed to restart the discussions but did not set a specific timeline for implementation.

As for bilateral negotiations, an agreement in principle was signed as part of the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) negotiations between Canada and the European Union (EU) in October 2013. It gives the EU special access to the Canadian market for 16,000 tonnes of fine cheese and additional access for 1,700 tonnes of industrial cheese. This concession will potentially impact up to 30% of the retail market for fine cheese. Follow up initiatives in cooperation with the other provinces have made it possible to lay the foundations for claiming producer compensations to counter the negative impacts resulting from this unprecedented concession.

The Trans-Pacific Partnership (TPP) negotiations continued in 2013 but were not concluded before the end of the year, according to negotiation participants. In December, Ed Fast, Canada's Minister of International Trade, announced that the complete elimination of tariff rates for products under supply management was inconceivable under the TPP, regardless of what other participating countries want. These talks will therefore have to be monitored closely to make sure that the Minister remains firm on this position.

### POOLING AGREEMENTS AND NATIONAL ISSUES

At the national level, the Department works closely with the Chief Negotiator, Special Projects Coordinator and External Partnerships Manager on monitoring and advancing the pooling agreements and management of the National Milk Marketing Plan.

The indexing formula for the price of fluid milk indicated a 1.35% increase, which took effect on February 1, 2014. This formula is based on two indices: 50% for the Consumer Price Index and 50% for the Cost of Production Index. As for industrial milk, the Canadian Dairy Commission increased the 2013 support price by 1%, effective February 1, 2014.

### P5 QUOTA COMMITTEE

The harmonization efforts of the provinces of the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) continued in 2013 with the specific goal of decreasing the impact of the lag between the billing, payment and pooling periods of the provinces. The objective is therefore to obtain more similar prices through the harmonization of current provincial programs and the convergence of administrative practices in milk payments. For example, since August 2013, New Brunswick, Quebec and Ontario have pooled their revenues and certain programs, which has reduced the lag by one month from when producers are paid to when the equalization transfer is made. This range of measures is contributing to the harmonization of monthly prices between the participating provinces.

The harmonization of the Dairy Farm Startup Assistance Program across the P5 is still being discussed. The P5 provinces have agreed on the basic items but several details still need to be harmonized.

Finally, the P5 Quota Committee determines the production entitlement adjustments that are applied to all P5 producers.

## PROVINCIAL ISSUES

At the provincial level, the Department prepares various monthly statistics and analyses that are required to monitor the Federation's policies and activities, in particular regarding changes and monthly variations in the price of milk. It also participates in negotiations over marketing and transportation operations.

As it does every year, the Department participated in December in the hearings of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) on the review of the retail price of fluid milk. The RMAAQ announced that it will carry out an industry-wide consultation in 2014 on the relevance of regulating retail fluid prices.

### PROACTION

The Department is responsible for the Federation committee mandated to follow up proAction initiative activities. The Department participated in the discussions on the Animal Care Assessment Program, which will serve as the basis for proAction's welfare component. In the fall of 2013, the Department held two meetings to present the initiative to nearly 65 stakeholders (feed, livestock production, teaching, funding, processing, animal health, etc.). These meetings provided an opportunity to explain the objectives of proAction and find out stakeholder interest in collaborating in the entire development process. The Department also participated in a Canadian environmental symposium held by Dairy Farmers of Canada to provide some food for thought on ways of developing the environmental component of this program.

### AGRONOMIC ISSUES

In terms of animal health, the Department monitored the work of the Salmonella Dublin committee in 2013 and continued to participate in the management committee of the paratuberculosis prevention and control program in Quebec. The Department was consulted on a few occasions for the law and regulation modernization project of the Canadian Food Inspection Agency and Health Canada. The Department also sits on Valacta's Animal Housing and Welfare Committee.

The Department supports the activities and oversees the functioning of the Federation's Research, Environment, Biotechnology and Animal Welfare Committee, which advises the Board of Directors on the various related policies affecting the dairy sector.

The Department also participated in the strategic planning for Quebec's genetics sector.

### INVOLVEMENT AND COLLABORATION

The Federation's continued involvement in research and development is the responsibility of the Department, which it assumes through its membership in the Board of Directors of Novalait Inc. and its various project management committees.

All members of the Department contribute regularly to *Le producteur de lait québécois* magazine by writing feature articles or columns on statistics, management, market trends and economic research. The Department's staff members also meet occasionally with producer groups and other stakeholders interested in learning more about dairy production and collective milk marketing.